



Les relations de couple

Enquête sur les familles et les générations 2013



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2016

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Les relations de couple

Enquête sur les familles et les générations 2013

Rédaction Andrea Mosimann

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: info.dem@bfs.admin.ch
Auteur: Andrea Mosimann
Réalisation: Andrea Mosimann
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 1604-1300
Prix: 8 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 1 Population
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Bundeskanzlei-Béatrice Devènes, Dominic Büttner
Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print
Copyright: OFS, Neuchâtel 2016
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-01262-8

Table des matières

1	Types de couples	5
2	Couples vivant en union libre	9
3	Couples ne faisant pas ménage en commun	13
4	Partage des rôles et conflits au sein du couple	18
5	Gestion du revenu du ménage	24
6	Relations antérieures	27
7	Méthodologie	31

1 Types de couples

L'amour, cette «étouffe tissée par la nature et brodée par l'imagination», si l'on en croit Voltaire, est assurément l'une des questions centrales de notre existence. Il s'incarne dans des relations de couple toujours plus complexes et plus diverses: on trouve aujourd'hui, outre le couple marié classique, des couples qui vivent ensemble sans se marier, des couples homosexuels ainsi que des couples qui ne vivent pas dans le même logement.

En Suisse, un peu plus de trois quarts (77%) des individus âgés de 18 à 80 ans sont en couple. Ils font pour la plupart d'entre eux ménage commun avec leur partenaire, et seuls un petit sixième ne vivent pas sous le même toit.

Dans la classe d'âge des 18 à 24 ans, plus de la moitié des hommes (57%) et près de quatre femmes sur dix (42%) ne sont pas en couple, une proportion qui, chez les 25–34 ans, chute à 25% pour les hommes et à 17% pour les femmes.

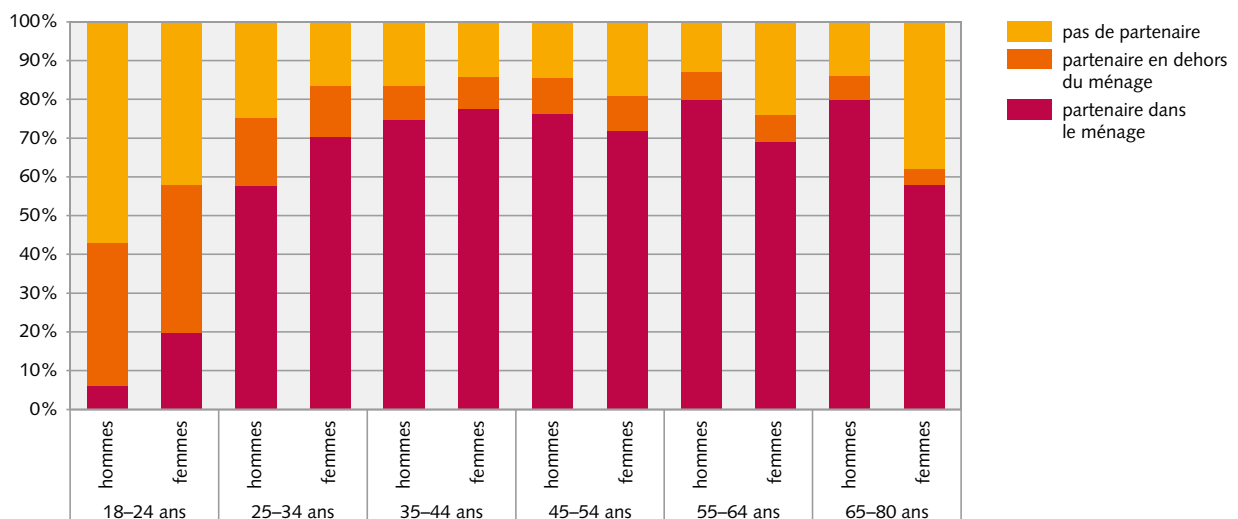
C'est dans la classe d'âge des 35 à 44 ans que l'on observe le taux le plus faible de femmes sans partenaire amoureux. Ce taux remonte ensuite, pour s'établir à 38% chez les plus de 64 ans. On ne constate pas d'évolution comparable chez les hommes, chez lesquels le pourcentage d'individus sans partenaire oscille entre 13 et 16% à partir de 35 ans (cf. graphique 1).

Ces différences entre les hommes et les femmes s'expliquent par les écarts d'âge entre les partenaires – dans la plupart des couples (58%), l'homme est plus âgé que la femme – et par l'espérance de vie supérieure des femmes.

Le mariage reste une manière très répandue de vivre en couple: quatre cinquièmes des personnes qui vivent en ménage avec un partenaire d'un autre sexe sont mariées.

Personnes selon le type de relation

G 1



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

La présente publication se fonde sur les données de l'Enquête sur les familles et les générations (EFG) de 2013.

Étant donné que cette dernière se fait par échantillonnage, seule une partie de la population résidente permanente de Suisse a été interrogée, et les résultats sont affectés d'une incertitude. Cette incertitude dépend de la taille de l'échantillon, des taux de sondage et de réponse, ainsi que de la dispersion de la variable en question dans la population. Il est possible de la quantifier en calculant un intervalle de confiance qui est d'autant plus petit que les résultats sont précis. Pour des raisons de lisibilité, les intervalles de confiance ne sont pas mentionnés dans le texte. Les intervalles de confiance à 95% figurent par contre dans les histogrammes.

Les données de l'EFG ne permettent pas d'étudier les couples de même sexe en raison du nombre insuffisant de cas recensés. Cette publication ne prend donc en compte que les couples hétérosexuels, à l'exception des graphiques 1 et 27 à 30.

La part des couples mariés augmente avec l'âge: tandis qu'elle n'est encore que d'un tiers chez les 18 à 24 ans, elle est déjà de plus de la moitié chez les 25 à 34 ans (56%, cf. graphique 2). Chez les 25 à 34 ans qui ont un enfant avec leur partenaire, ce pourcentage s'élève à 84%. Et chez les plus de 35 ans, la part des personnes mariées dépasse même 90% lorsque le couple a un enfant en commun (35 à 44 ans: 92%, 45 à 54 ans: 96%, 55 à 64 ans: 98% et 65 à 80 ans: 99%).

Différences d'âge, de formation et d'origine dans les couples

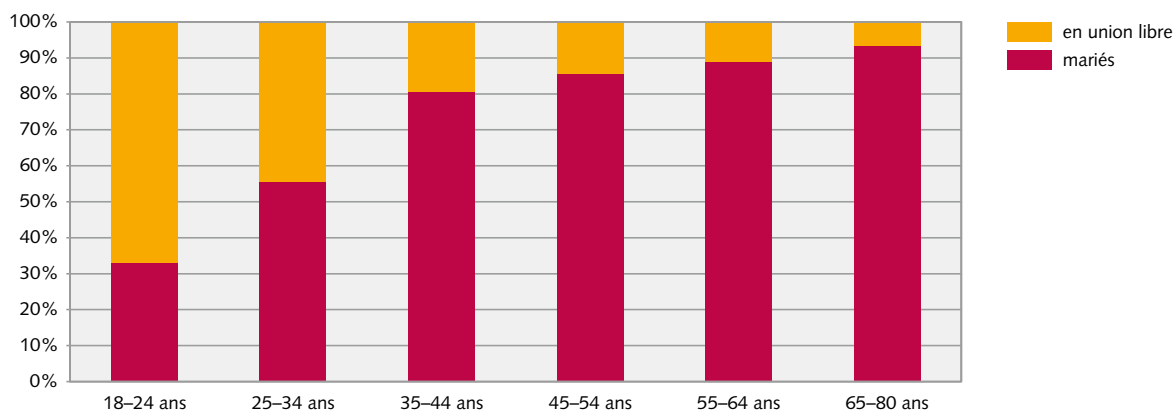
Qui se ressemble s'assemble, veut le dicton. Mais est-ce bien vrai? Au sein des couples, quelle est la similarité des partenaires en ce qui concerne l'âge, la formation et l'origine?

Dans près de trois couples sur dix, les deux partenaires ont plus ou moins le même âge (+/-1 an), tandis que dans la majorité d'entre eux, l'homme a au moins deux ans de plus que la femme. Les couples dans lesquels la femme est plus âgée que l'homme sont nettement plus rares (14%). Dans la plupart des couples, la différence d'âge est relativement faible: chez 22% d'entre eux seulement, l'homme a au moins 6 ans de plus que sa partenaire, et les couples dans lesquels la femme a au moins 6 ans de plus que l'homme sont encore plus rares (4%). Seul un dixième des couples affiche une différence d'âge de 10 ans ou plus (homme au moins 10 ans plus âgé: 9%; femme au moins 10 ans plus âgée: 1%, cf. graphique 3). La différence d'âge moyenne entre les partenaires est de 4,8 ans lorsque l'homme est le plus âgé, et de 2,9 ans lorsque la femme est la plus âgée.

Les différences d'âge sont plus prononcées lorsque le couple ne s'est formé que tard dans le parcours de vie de l'un ou des deux partenaires. Par ailleurs, si l'on ne prend en compte que les couples qui se sont mis en ménage alors que la femme avait moins de 35 ans, la part de ceux dont la différence d'âge est de trois ans ou moins a légèrement reculé ces dernières décennies: elle est passée de 63% chez les couples ayant fondé un ménage entre 1949 et 1973 à 56% chez ceux qui l'ont fait entre 1994 et 2013.

Personnes mariées ou vivant en union libre selon les groupes d'âges Femmes et hommes vivant avec un/e partenaire dans le même ménage

G 2



Source: OFS - EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Le niveau de formation est une autre caractéristique commune à de nombreux couples, puisqu'il est égal pour l'homme et la femme dans six cas sur dix. L'homme a un niveau de formation supérieur à celui de la femme dans 30% des couples, et dans 12% d'entre eux, c'est la femme qui est mieux formée que son partenaire.

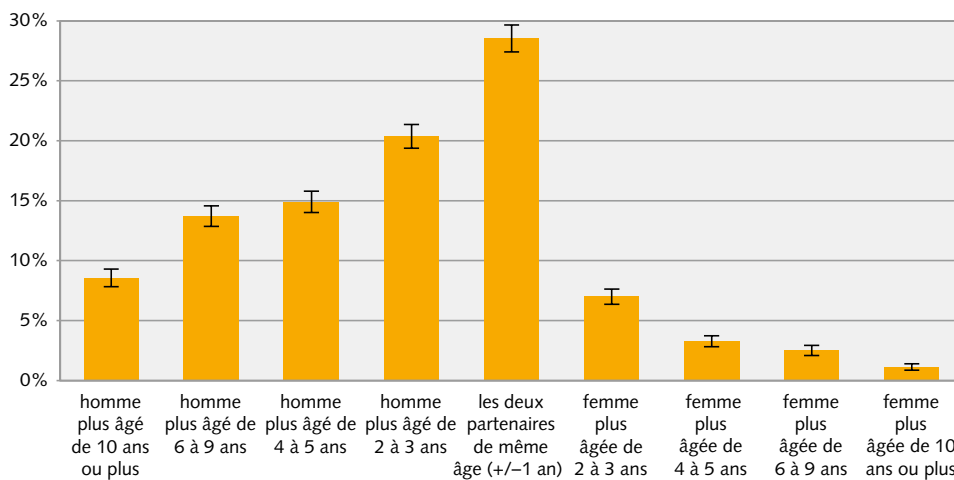
Les différences en matière de formation dépendent étroitement du niveau de formation de la population en général: la forte progression du niveau de formation des femmes ces dernières décennies se traduit en effet par une augmentation du nombre de couples dont les partenaires ont le même niveau de formation et dans lesquels les femmes sont mieux formées que les hommes.

Le pourcentage de couples dans lesquels la femme a un niveau de formation supérieur à celui de l'homme est deux fois plus élevé chez les couples qui ont fondé un foyer entre 1994 et 2013 que chez ceux l'ayant fait entre 1949 et 1973 (respectivement 14 et 6%, cf. graphique 4). Parmi les couples qui ont emménagé ensemble entre 1994 et 2013, on compte toutefois aussi des individus de la génération précédente, qui ont fondé un foyer dans une phase plus tardive de leur vie. Et si l'on ne considère que les couples dont la femme avait moins de 35 ans en 2013, le niveau de formation de la femme est supérieur à celui de l'homme dans 17% des cas.

Différences d'âge dans les couples

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 25 ans ou plus

G 3



┆ intervalle de confiance à 95%

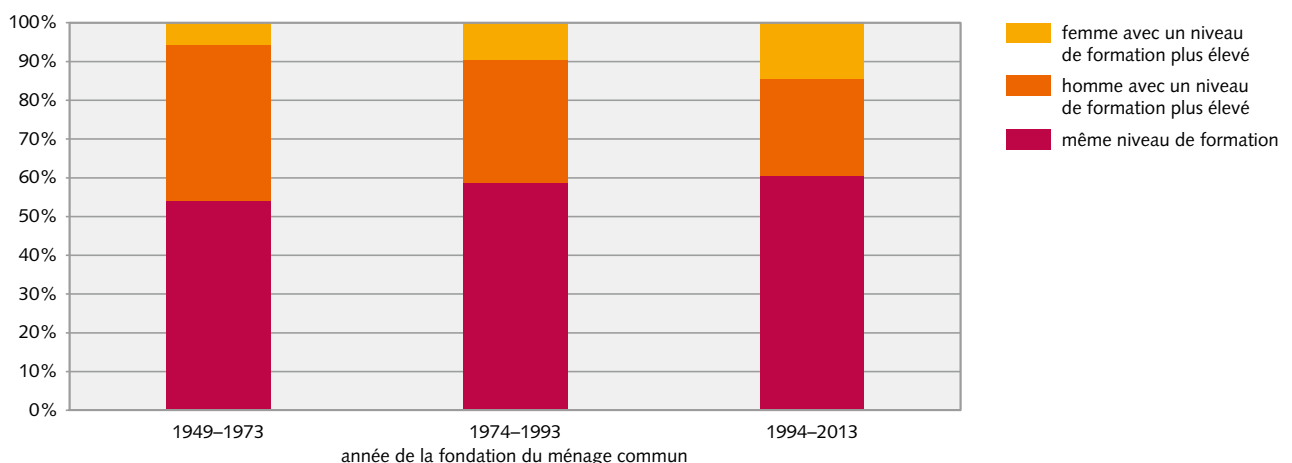
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Niveau de formation des deux partenaires

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 25 ans ou plus

G 4



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Dans une bonne moitié des couples, les deux partenaires avaient la nationalité suisse à leur naissance (54%), et dans 14% d'entre eux, l'homme et la femme étaient tous deux de nationalité étrangère à leur naissance et étaient nés dans le même pays. Si, dans ces deux groupes, les partenaires sont donc similaires en ce qui concerne leur origine, il n'en va en revanche pas de même des autres couples, qui constituent un petit tiers (32%). C'est le cas lorsque l'un est suisse de naissance et l'autre avait une nationalité étrangère à sa naissance, ou lorsque les deux partenaires étaient de nationalité étrangère à leur naissance, mais ne sont pas nés dans le même pays. L'origine des couples s'est diversifiée ces dernières décennies: chez les couples qui ont fondé un foyer entre 1949 et 1973, la part de ceux dont les deux partenaires avaient la nationalité suisse à leur naissance est de près de 70%, contre 46% seulement chez ceux qui ont commencé leur vie commune entre 1994 et 2013. Durant la même période, le pourcentage de couples dont l'un des partenaires était suisse à sa naissance et l'autre était de nationalité étrangère ou les deux avaient une nationalité étrangère à la naissance, mais ne sont pas nés dans le même pays a presque doublé, passant de 20 à 39% (cf. graphique 5). Cette évolution s'explique avant tout par l'augmentation du nombre d'hommes et de femmes issus de la migration au sein de la population, mais peut-être aussi par une mobilité géographique accrue, qui augmente la probabilité de faire la connaissance d'un partenaire d'une autre origine que la sienne, et d'une migration motivée par une relation amoureuse.

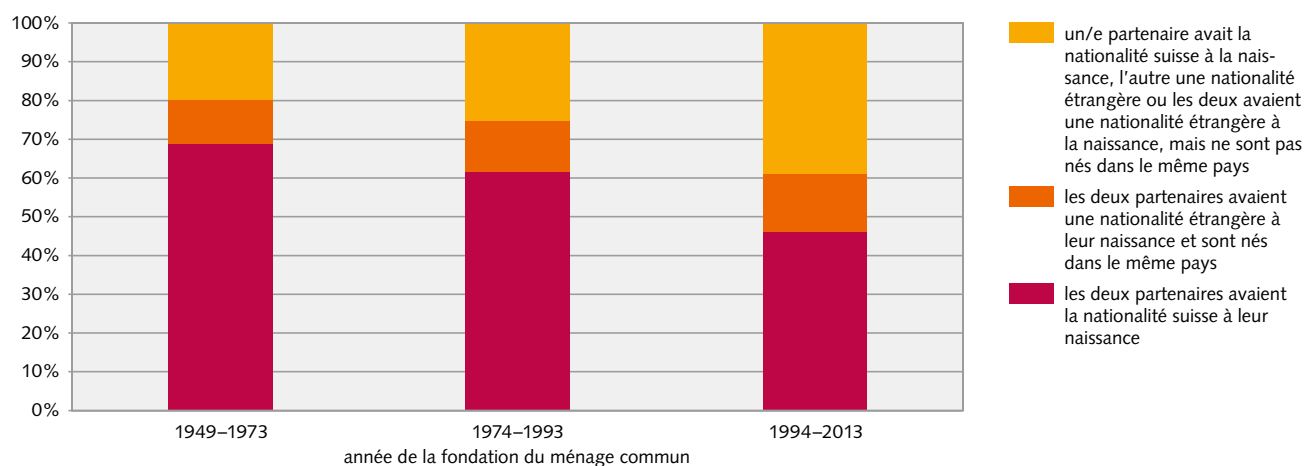
Conclusion

La majorité des Suisses vivent en couple, et le mariage reste de loin le type de relation le plus répandu. Si, dans la plupart des couples, l'homme est plus âgé que la femme, les différences d'âge sont toutefois plutôt modestes, seul un dixième des couples affichant un écart de 10 ans ou plus. Par ailleurs, dans 60% des couples, les deux partenaires ont le même niveau de formation. Enfin, les couples dont la femme a une formation supérieure à celui de l'homme sont rares, mais leur part n'a cessé d'augmenter en raison de la progression du niveau de formation des femmes ces dernières années passées. L'augmentation du nombre de partenaires d'origine différente va de pair avec celle de la population issue de la migration.

Origine des deux partenaires

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 25 ans ou plus

G 5



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

2 Couples vivant en union libre

Bien que la plupart des couples emménagent aujourd'hui sous le même toit avant de se marier, la part des hommes et des femmes qui vivent longtemps ensemble sans officialiser leur union est relativement faible: les personnes qui ont aujourd'hui entre 25 et 44 ans se sont mariées en moyenne 2,2 années après s'être mises en ménage.

Près de trois quarts des personnes vivant depuis 6 à 9 ans avec leur partenaire sont mariées (73%). Cette proportion atteint même 93% chez les couples qui sont ensemble depuis 10 ans ou plus (cf. graphique 6). La durée du ménage commun n'est pas le seul facteur déterminant. La génération à laquelle appartient le couple joue elle aussi un rôle: la probabilité d'avoir épousé son partenaire est plus forte chez les personnes plus âgées, groupe dans lequel le pourcentage de couples vivant ensemble depuis 10 ans ou plus est de surcroît supérieur à la moyenne.

Le fait d'avoir des enfants ensemble influence, au même titre que l'âge et la durée de la vie commune, la décision de se marier ou de vivre en union libre. Seuls 5% des hommes et des femmes âgés de 25 à 80 ans qui font depuis deux ans au moins ménage commun avec

leur partenaire et qui ont un enfant en commun vivent en union libre, alors que ce taux s'élève à 41% pour les couples sans enfant en commun.

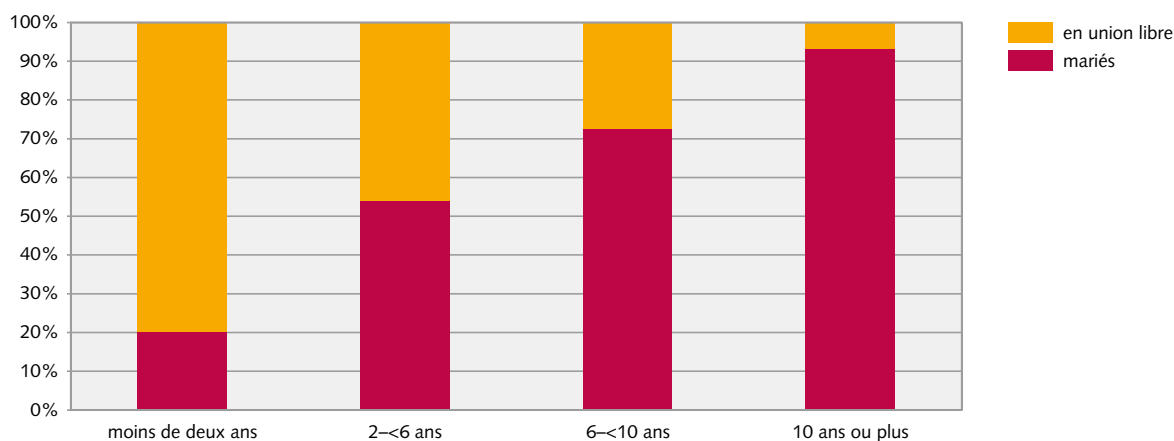
La part des personnes qui ont un enfant avec leur partenaire sans être mariées avec celui ou celle-ci est inférieure chez les générations plus âgées: 14% des 25 à 34 ans vivent en union libre, contre seulement 1% des 55 à 80 ans. Le nombre d'enfants en commun exerce lui aussi une influence sur la probabilité de vivre en concubinage, puisque parmi les hommes et les femmes qui ont un seul enfant, 12% vivent en union libre, et que ce taux descend à 3% chez les couples ayant deux enfants en commun ou plus. En outre, plus l'âge avance, et plus les personnes vivant en couple sans s'être mariées se font rares: moins de 0,5% seulement des plus de 54 ans qui ont deux enfants ou plus en commun ne sont pas mariés (cf. graphique 7).

Bien que les couples concubins ayant des enfants soient proportionnellement bien plus nombreux dans les jeunes générations que dans les anciennes, ils restent toutefois une minorité relativement modeste.

La probabilité de vivre en union libre est par contre plus élevée chez les personnes ayant déjà vécu en ménage avec un(e) partenaire précédent(e). Ainsi, près

Personnes mariées ou vivant en union libre selon la durée de la relation
Femmes et hommes de 25 à 80 ans

G 6



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

d'un tiers (32%) d'entre elles vivent en concubinage, contre un dixième seulement des personnes n'ayant jamais fait ménage commun avec un(e) partenaire auparavant. Le fait d'avoir un enfant d'une relation précédente favorise lui aussi l'union libre: parmi les personnes ayant déjà vécu avec un(e) partenaire au moins, la part des non mariées s'élève à 40% chez celles qui ont un enfant d'une relation précédente, et à 24% chez celles qui n'en ont pas (cf. graphique 8).

L'âge au moment de commencer la vie commune influence aussi la probabilité de vivre en union libre. Plus de la moitié (62%) des hommes et des femmes qui avaient déjà 55 ans ou plus à ce moment-là vivent en union libre, alors que ce taux n'est que de 11% chez ceux qui avaient moins de 35 ans (cf. graphique 8). Cet effet persiste même si l'on prend en compte le fait que les personnes qui avaient déjà un certain âge au moment de fonder un foyer ont souvent déjà vécu avec un(e) partenaire précédent(e). Parmi les personnes qui avaient moins de 35 ans ou étaient âgées de 35 à 54 ans au moment d'emménager avec leur partenaire, la part des concubins est en effet bien plus élevée parmi celles qui avaient déjà vécu une fois ou plus avec un(e) partenaire (moins de 35 ans: 22% contre 9%, 35-54 ans: 41% contre 22%). Ces différences disparaissent presque totalement en revanche chez les personnes qui avaient 55 ans ou plus au début de leur vie commune: dans cette classe d'âge,

la part des personnes non mariées est de 61% contre 56% chez celles qui n'ont pas vécu avec des partenaires précédents.

Les normes et les valeurs jouent un rôle important dans la décision de se marier ou de vivre en union libre.

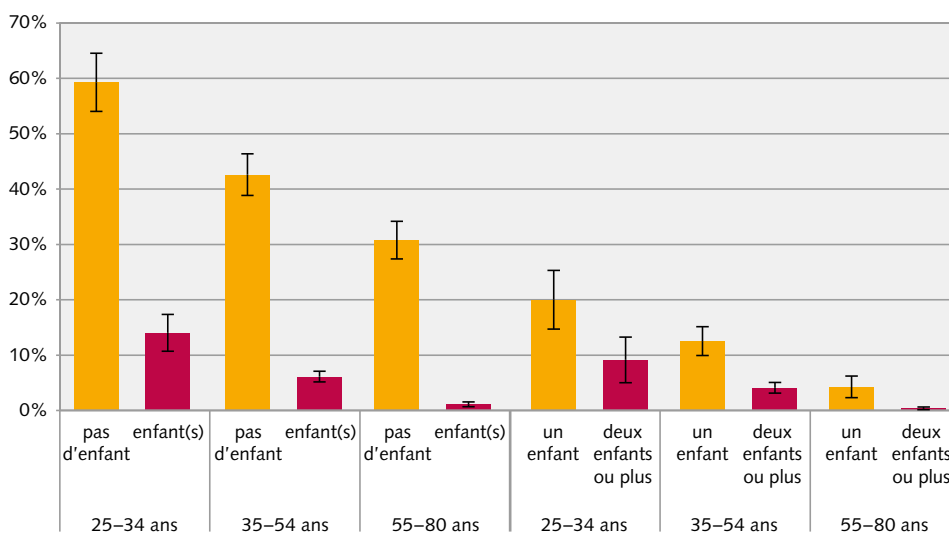
On observe notamment des relations entre les attitudes envers le mariage et le divorce d'une part et la probabilité de vivre en union libre d'autre part. Les hommes et les femmes qui approuvent les affirmations «le mariage est une institution périmée» et «si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer même s'ils ont des enfants» sont bien plus nombreux à être concubins (34% pour «le mariage est une institution périmée» et 18% pour «divorcer même si l'on a des enfants») que ceux qui ont une attitude neutre envers ces affirmations (respectivement 24 et 12%) ou les rejettent (tous deux 9%).

La religiosité exerce aussi une influence sur la probabilité de vivre avec son partenaire sans se marier. Tandis que seul un dixième à peu près (11%) des personnes qui s'estiment très ou plutôt croyantes n'ont pas épousé leur partenaire, cette part est deux fois plus élevée chez celles qui affirment ne pas être, ou plutôt pas, croyantes (22%). On observe un tableau similaire en ce qui concerne la pratique religieuse: seuls 3% de ceux qui pratiquent régulièrement vivent en union libre, contre 18% des personnes qui ne pratiquent aucune religion (cf. graphique 9).

Personnes qui vivent en couple sans être mariées avec le/la partenaire, avec ou sans enfant(s) avec le/la partenaire

Femmes et hommes vivant ensemble depuis au moins deux ans

G 7



I intervalle de confiance à 95%

Source: OFS - EFG 2013

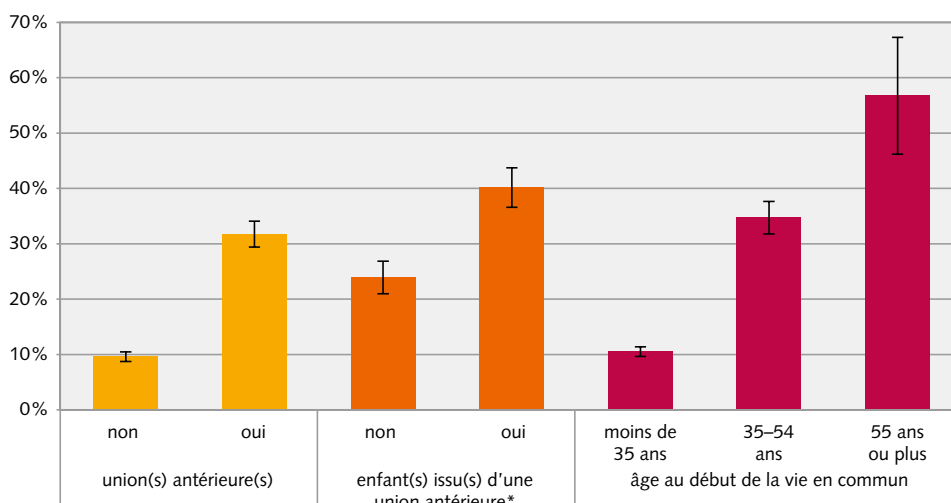
© OFS, Neuchâtel 2016

Afin d'identifier clairement les facteurs déterminants en la matière, nous avons appliqué une régression logistique aux diverses caractéristiques. Les résultats obtenus confirment l'analyse descriptive. Ce sont en particulier la durée de la vie commune, le fait d'avoir des enfants en commun ainsi que l'âge plus avancé et la

pratique religieuse régulière qui diminuent la probabilité de vivre en concubinage. Le fait d'avoir eu des unions précédentes, d'avoir des enfants d'unions précédentes et d'avoir déjà un certain âge au début de la vie commune augmentent cette même probabilité.

Personnes qui vivent en couple sans être mariées avec le/la partenaire, avec ou sans unions antérieures, avec ou sans enfants issus d'une union antérieure et selon l'âge au début de la vie en commun

Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant ensemble depuis au moins deux ans **G 8**



I intervalle de confiance à 95%

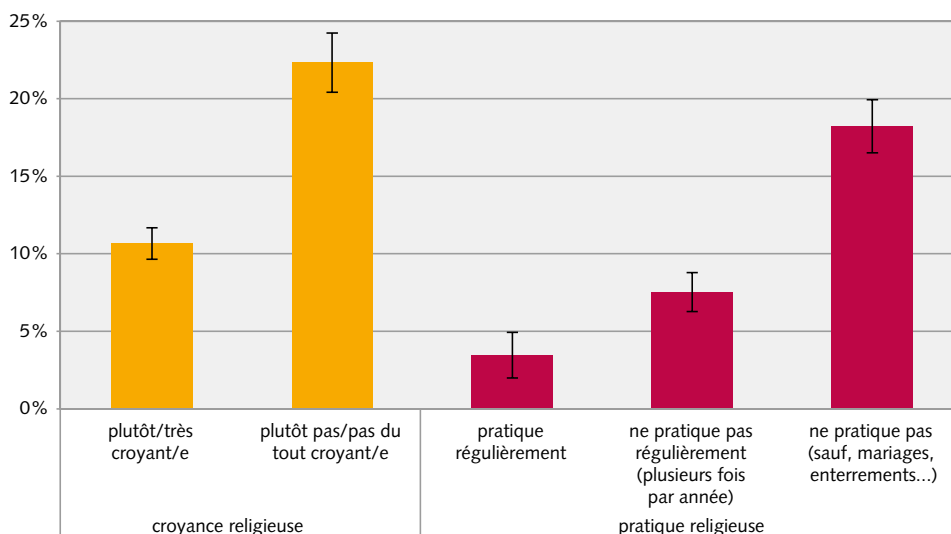
* uniquement les personnes avec unions antérieures

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Personnes qui vivent en couple sans être mariées avec le/la partenaire selon le degré de croyance et la pratique religieuse

Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant ensemble depuis au moins deux ans **G 9**



I intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Conclusion

Pour la plupart des personnes vivant en Suisse, l'union libre n'est pas un mode de vie durable, mais plutôt une simple étape. La grande majorité des couples décident de se marier, souvent au moment de l'arrivée d'un enfant.

En revanche, les personnes qui ont vécu avec d'autres partenaires précédemment et celles qui avaient déjà un certain âge au début de la vie commune vivent plus durablement en union libre que les autres. Par ailleurs, le concubinage est plus fréquent chez les personnes non religieuses ayant des valeurs progressistes, tandis que dans les milieux traditionnels, il ne constitue presque toujours qu'une phase précédant le mariage.

3 Couples ne faisant pas ménage commun

S'aimer sans pour autant vivre ensemble? En Suisse, 15% des personnes de 18 ans ou plus en couple vivent chacune dans leur logement. Les raisons de ce choix peuvent être très différentes selon les personnes. Ce mode de vie est très répandu chez les jeunes couples qui soit ne veulent pas prendre d'engagement définitif, soit le considèrent comme une étape précédant la fondation d'un foyer. Des raisons professionnelles ou de mauvaises expériences faites durant des unions précédentes peuvent aussi contribuer à ce que les partenaires ne vivent pas ensemble malgré une relation amoureuse stable.

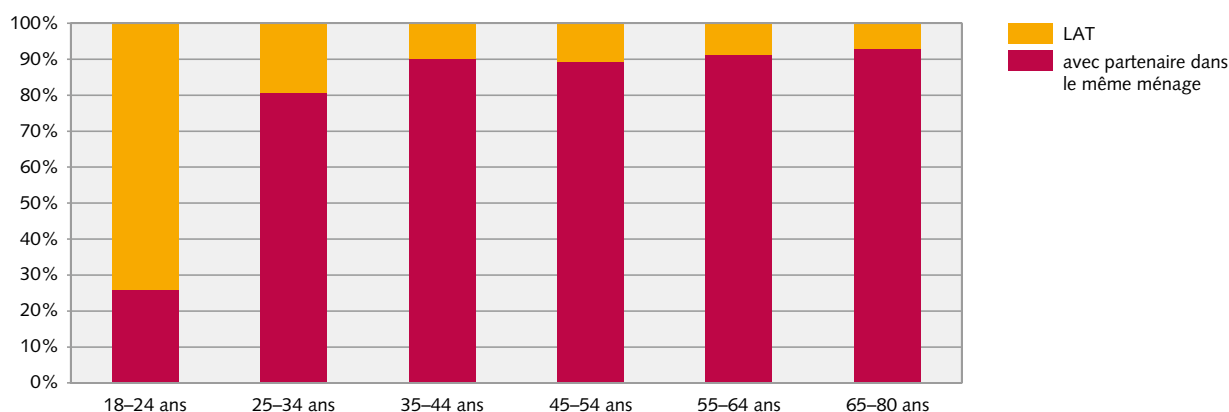
Les relations dans lesquelles les deux partenaires vivent dans des ménages distincts sont aussi appelées «LAT», pour «living apart together» (vivre ensemble séparément).

La part des personnes vivant une relation LAT diminue avec l'âge: alors que trois quarts (74%) des 18 à 24 ans ne vivent pas avec leur partenaire, ce taux est encore d'un cinquième chez les 25 à 34 ans (19%), puis se stabilise entre 9 et 11%, pour diminuer encore très légèrement chez les individus de plus de 64 ans (7%).

Dans les deux classes d'âge les plus jeunes, la part des hommes vivant une relation LAT est sensiblement plus élevée que celle des femmes (18 à 24 ans: 86% des hommes et 65% des femmes, 25 à 34 ans: 23% des hommes et 15% des femmes). Ces différences en fonction du sexe disparaissent chez les personnes plus âgées (cf. graphique 10).

Types de relation selon les groupes d'âge
Femmes et hommes de 18 à 80 ans vivant une relation

G 10



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Chez les jeunes générations surtout, les relations LAT sont très souvent des relations récentes. Chez les 18 à 44 ans, une bonne moitié d'entre elles a commencé il y a moins de deux ans (18 à 24 ans: 55%, 25 à 34 ans: 53%, 35 à 44 ans: 51%). Les groupes de population plus âgés affichent des taux nettement moins élevés (55 à 64 ans: 19%, 65 à 80 ans: 10%), mais vivent bien plus souvent dans des relations LAT de 10 ans ou plus (respectivement 44 et 50%, cf. graphique 11).

Le mode de vie LAT est le choix le plus fréquent chez les classes d'âge les plus jeunes et au début d'une relation. Pour les analyses qui suivent, à moins d'indication contraire, nous n'avons par conséquent pris en compte que les personnes de 25 ans ou plus qui vivent une relation LAT depuis deux ans au moins.

La grande majorité (89%) des hommes et des femmes vivant une relation LAT ne sont pas mariés. De plus, ce type de couple a rarement des enfants en commun: 15% seulement des personnes de 35 ans ou plus vivant une relation LAT ont un ou plusieurs enfants avec leur partenaire, un taux qui est de 74% chez les couples vivant ensemble.

La moitié environ (46%) des personnes vivant une relation LAT souhaitent continuer ainsi et n'ont pas l'intention d'emménager avec leur partenaire dans les deux années qui suivent. Ce pourcentage augmente avec

l'âge: il n'est que de 15% chez les 25 à 34 ans, mais grimpe à 76% chez les 65 à 80 ans. Il varie aussi en fonction de la durée de la relation, puisqu'il est de 29% seulement dans le cas des relations de moins de deux ans, puis augmente continuellement, pour atteindre 58% dans le cas des relations de 10 ans ou plus (cf. graphique 12).

Les hommes et les femmes vivant une relation LAT n'ont pas le même parcours de vie que ceux vivant en ménage avec leur partenaire.

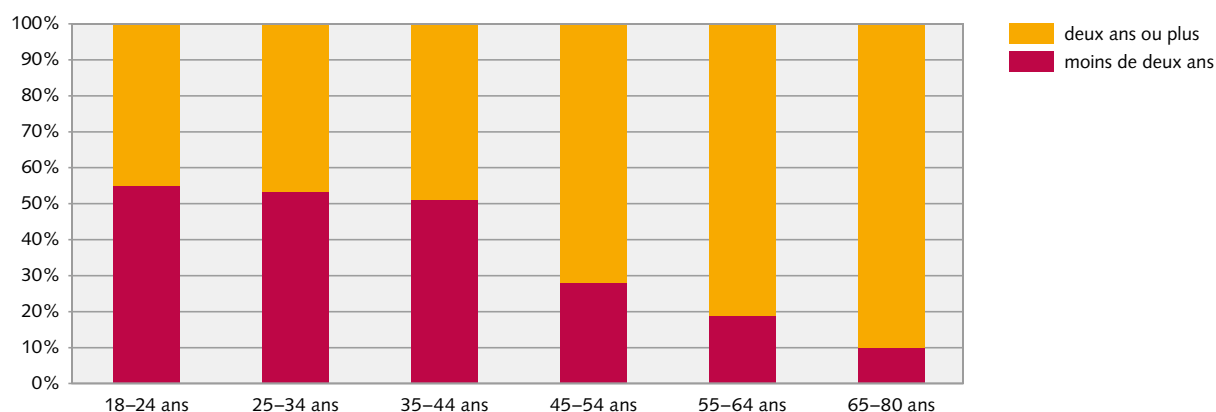
Parmi les personnes de 35 ans ou plus en relation LAT, plus de la moitié ont déjà été mariées une fois (53%) et plus d'un cinquième d'entre elles (20%) ont vécu en concubinage auparavant. Les taux correspondants sont bien plus faibles chez les personnes vivant avec leur partenaire, soit 14% (déjà mariés) et 12% (déjà vécu en union libre)¹. En outre, les personnes qui ont déjà fait ménage commun avec un partenaire précédent sont plus nombreuses à affirmer ne pas avoir l'intention d'emménager avec leur partenaire actuel au cours des deux années à venir: elles sont 61% à le faire, contre 44% pour celles qui n'ont encore jamais vécu avec un(e) partenaire.

Enfin, on observe de nettes différences en ce qui concerne le pourcentage de couples dans lesquels l'un au moins des partenaires a un enfant d'une relation précédente: ce taux est de 70% chez les couples LAT et de 19% chez les couples vivant ensemble.

Relations LAT selon les groupes d'âges et la durée de la relation

Femmes et hommes de 18 à 80 ans vivant une relation LAT

G 11



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

¹ Sont prises en compte toutes les personnes vivant en ménage avec un(e) partenaire, quelle que soit la durée de la relation.

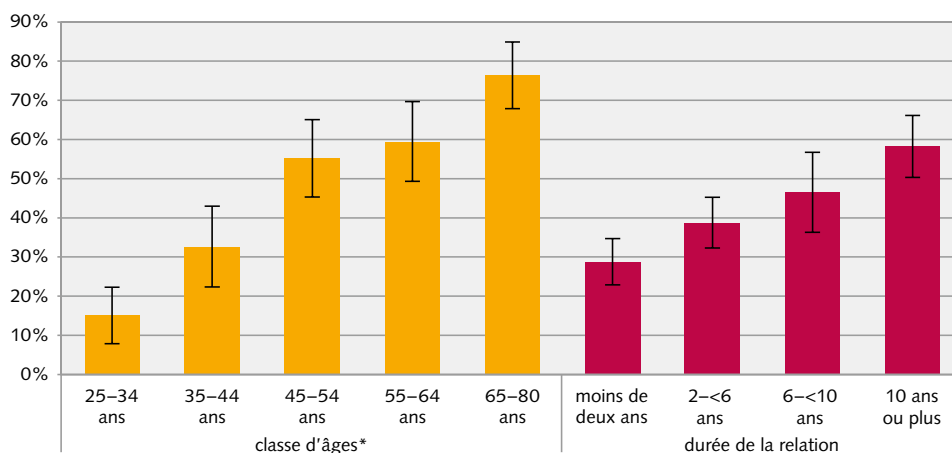
La relation LAT est une réaction à des circonstances extérieures dans 38% des cas et un choix personnel de l'un ou des deux partenaires dans 62% des cas. Le pourcentage de personnes ne vivant pas avec leur partenaire pour des raisons étrangères à leur volonté diminue avec l'âge. Tandis qu'il est de 43% dans la classe d'âge la plus jeune (25 à 34 ans), il n'est plus que de 26% dans la classe la plus âgée (65 à 80 ans). Les personnes ayant déjà vécu précédemment avec un(e) partenaire sont nettement plus nombreuses (70%) à affirmer avoir fait un choix personnel que celles qui n'avaient jamais

fait ménage commun auparavant (49%). Le fait d'avoir librement choisi cette situation ou de s'être adapté aux circonstances extérieures dépend aussi de la distance qui sépare les deux ménages. Parmi les couples LAT séparés par moins d'une demi-heure de trajet, 79% ont choisi volontairement d'avoir chacun son logement; ce taux passe à 54% pour les couples qui ont un parcours d'une demi-heure à moins de deux heures, et à 18% seulement pour ceux qui sont séparés par deux heures de voyage ou plus (cf. graphique 13).

Personnes qui vivent dans une relation LAT et qui n'ont pas l'intention d'emménager avec le/la partenaire

Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant une relation LAT

G 12



┆ intervalle de confiance à 95%

*uniquement les personnes vivant une relation LAT depuis au moins deux ans

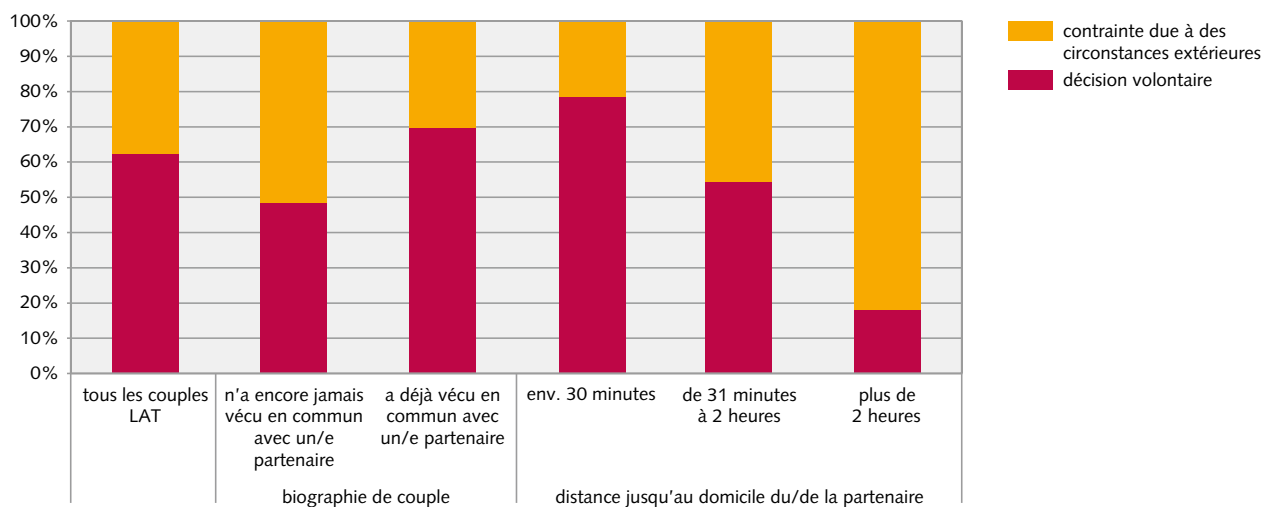
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Relations LAT selon la raison

Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant une relation LAT depuis au moins deux ans

G 13



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

La principale raison que les couples avancent pour expliquer le fait de vivre séparément est la volonté des partenaires de préserver leur indépendance: presque la moitié des personnes vivant en relation LAT la mentionnent (45%). Les raisons professionnelles et financières jouent aussi un rôle considérable, puisqu'elles sont évoquées par respectivement 28 et 31% de ces personnes (cf. graphique 14).

Les raisons qui amènent à vivre en relation LAT changent avec l'âge. En effet, plus les personnes sont âgées, plus la volonté de garder son indépendance gagne en importance: 27% seulement des 25 à 34 ans interrogés mentionnent cette raison, tandis qu'ils sont 62% à le faire chez les 65 à 80 ans.

En revanche, plus on vieillit et moins les raisons financières pèsent dans cette décision: 35% des 25 à 34 ans les invoquent, contre 14% des 65 à 80 ans.

La famille de l'un ou des deux partenaires joue un rôle chez les classes d'âge moyen surtout (35 à 44 et 45 à 54 ans), et près d'un quart de ces personnes la mentionnent (respectivement 25 et 24%).

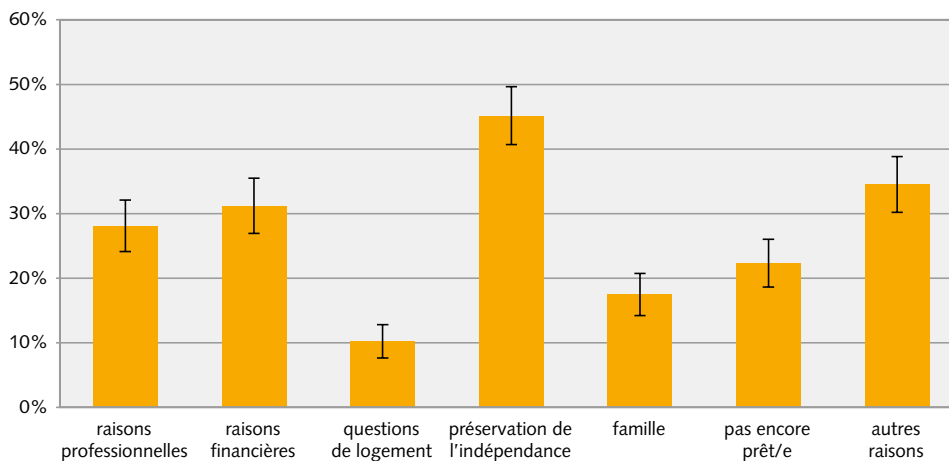
Pour les personnes qui ont déjà vécu avec un(e) partenaire, le désir de garder son indépendance est plus déterminant que pour les autres: cet argument est avancé par 57% d'entre elles, contre 35% chez les autres. Chez elles toujours, on observe sans surprise que la famille de l'un ou des deux partenaires joue un rôle relativement important: 23% d'entre elles mentionnent cette raison, contre 16% seulement des personnes qui n'avaient encore jamais vécu avec un(e) partenaire. Chez les personnes n'ayant pas eu de relation par le passé, par contre, ce sont les raisons professionnelles et financières qui ont tendance à peser davantage dans le choix de vivre séparément (31% contre 25% pour les raisons professionnelles et 42% contre 26% pour les raisons financières).

La part nettement plus élevée de relations LAT chez les personnes ayant déjà été mariées ou ayant déjà vécu en union libre auparavant (cf. ci-dessus) s'explique donc avant tout par le fait que celles-ci sont moins disposées à emménager avec leur nouveau partenaire et tiennent beaucoup à préserver leur indépendance. Des obstacles pratiques, comme la présence d'enfants d'unions précédentes, jouent aussi un certain rôle.

Relations LAT selon les raisons de vivre dans des logements séparés

Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant une relation LAT depuis au moins deux ans, possibilité d'indiquer plusieurs raisons

G 14



I intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Plus de la moitié des hommes et des femmes vivant en relation LAT habitent à moins d'une demi-heure du logement de leur partenaire (56%), 30% d'entre eux doivent parcourir un trajet allant d'une demi-heure à deux heures et 15% seulement doivent entreprendre un voyage de plus de deux heures.

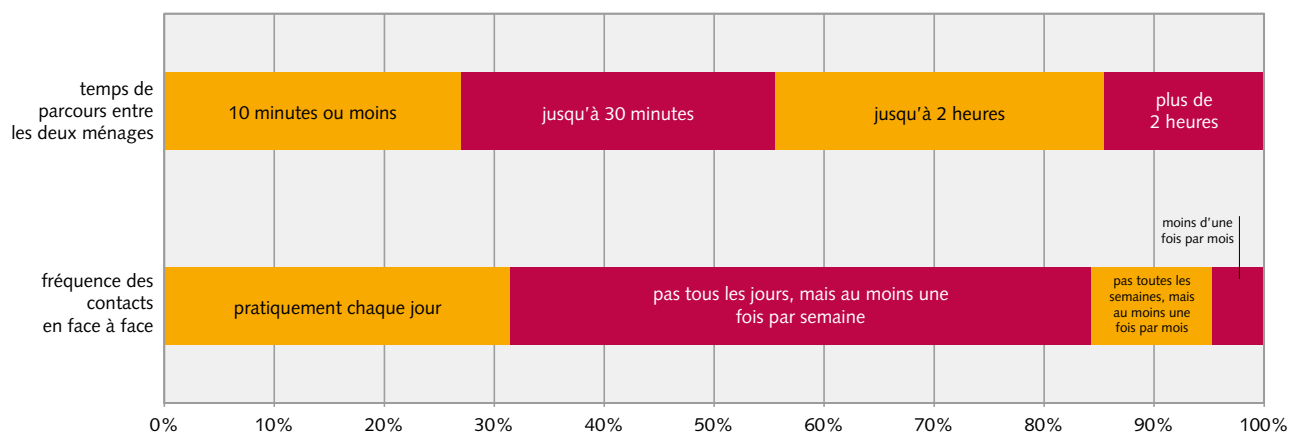
La grande majorité de ces personnes se rencontrent une fois par semaine au minimum (84%). Un dixième environ (11%) le fait une fois par mois au minimum et 5% seulement se voient moins d'une fois par mois (cf. graphique 15). La fréquence des rencontres dépend fortement de la distance entre les deux logements. Ainsi, pratiquement la moitié des couples LAT (46%) séparés par un trajet de moins de 30 minutes se voient presque chaque jour, tandis que ce pourcentage n'est que de 17% chez ceux que sépare un trajet d'une demi-heure à deux heures. Dans ce dernier groupe cependant, la grande majorité des couples ne se rencontrent certes pas tous les jours, mais au moins une fois par semaine (73%). Lorsque le trajet à parcourir dépasse les deux heures, la majorité des couples se voient moins d'une fois par semaine (76%), mais ils sont 63% à prendre contact pratiquement chaque jour, que cela soit par téléphone, par internet ou par lettre, et 4% seulement à avoir ce type de contact moins d'une fois par semaine.

Conclusion

Près de 15% des personnes en couple vivent une relation LAT, mais le taux varie beaucoup selon l'âge. Chez la plupart d'entre elles, ce mode de vie découle d'un choix personnel, qui vise avant tout à préserver leur indépendance. Des raisons professionnelles et financières sont aussi évoquées. Dans la plupart des relations LAT, les partenaires ne vivent pas loin l'un de l'autre et se rencontrent régulièrement. Les relations à distance, dans lesquelles les partenaires doivent parcourir des trajets de plus de deux heures pour se voir, sont rares: elles ne représentent en effet que 15% des relations LAT.

Relations LAT selon la distance entre les deux logements et la fréquence des contacts en face à face
Femmes et hommes de 25 à 80 ans vivant une relation LAT depuis au moins deux ans

G 15



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

4 Partage des rôles et conflits au sein du couple

Tu as de nouveau... Tu ne fais jamais...

Les partenaires faisant ménage commun doivent gérer ensemble leur quotidien. Ce faisant, ils se différencient par leurs rôles, leurs comportements et leurs façons d'aborder les conflits. Ce partage des rôles est un phénomène multidimensionnel que viennent influencer les stéréotypes sociaux, la situation professionnelle et familiale, l'âge et le niveau de formation. Chaque couple a aussi des sujets de discorde et une façon d'aborder les conflits qui lui sont propres.

Dans la grande majorité des couples, les deux partenaires prennent approximativement aussi souvent l'un que l'autre les décisions liées aux achats exceptionnels, à l'éducation des enfants ainsi qu'à la vie sociale et aux loisirs (respectivement 73, 68 et 81% des couples). L'exception dans ce domaine est à rechercher dans les achats quotidiens: ici, c'est la femme qui décide toujours ou habituellement dans la moitié (51%) des cas. Par ailleurs, les couples dans lesquels c'est toujours ou le plus souvent l'homme qui décide sont rares: s'agissant de l'éducation des enfants, c'est la réalité de seulement 4% (ménages avec enfants uniquement). Cette proportion

s'élève à environ 10% pour les achats (quotidiens ou exceptionnels) et à 6% pour la vie sociale et les loisirs (cf. graphique 16).

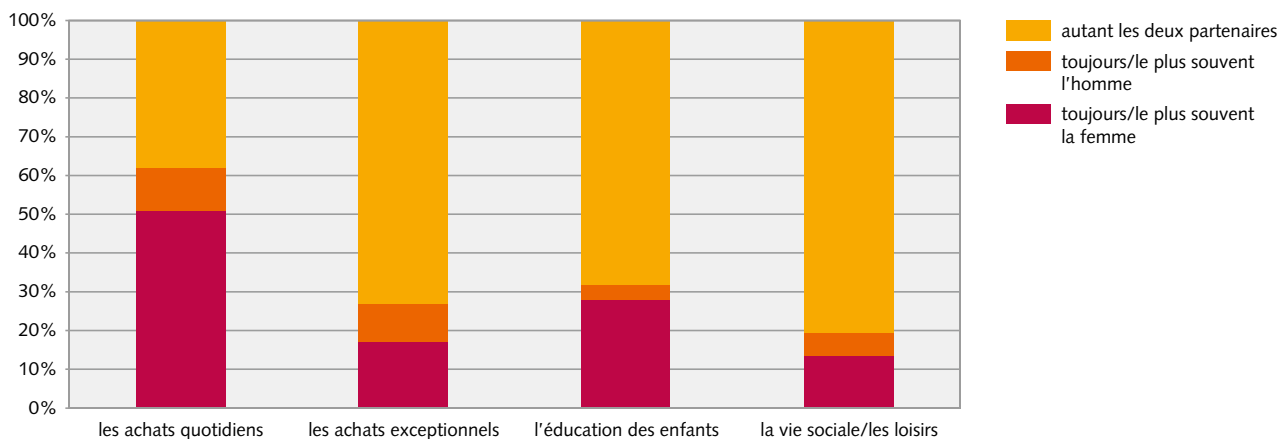
Dès que le ménage compte un ou plusieurs enfants, le pourcentage de couples dans lesquels c'est principalement la femme qui prend les décisions concernant les achats, la vie sociale et les loisirs augmente de façon notable. Cette corrélation est particulièrement marquée pour les achats quotidiens: si, pour les couples sans enfant formés de partenaires âgés de 25 à 54 ans, c'est principalement la femme qui prend les décisions concernant les achats quotidiens dans 36% des cas, cette proportion passe à 61% chez les couples comptant un ou plusieurs enfants. S'agissant des achats exceptionnels et de la vie sociale ou des loisirs, ce pourcentage s'accroît respectivement de 13 à 20% et de 10 à 18% à l'arrivée des enfants (cf. graphique 17).

Ce phénomène s'explique avant tout par le fait que ce sont en général les femmes qui réduisent leur taux d'occupation et passent davantage de temps à la maison dès que le couple a des enfants. Cette tendance est particulièrement marquée pour les achats quotidiens:

Qui prend les décisions concernant...

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 18 ans ou plus

G 16



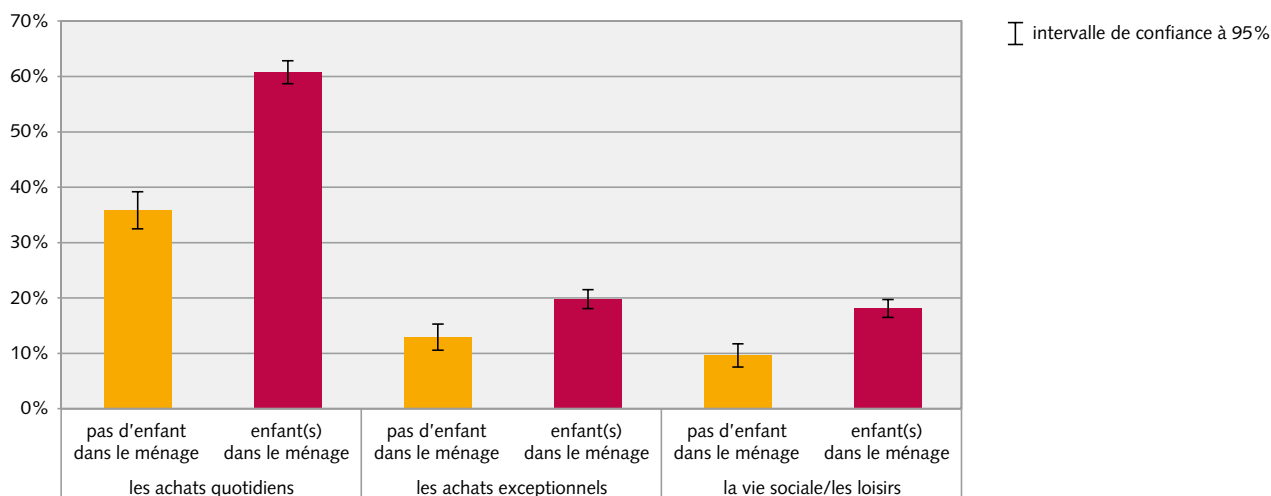
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Couples dans lesquels la décision est toujours ou le plus souvent prise par la femme

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans

G 17



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

c'est principalement la personne qui s'en occupe qui prend les décisions les concernant, alors que, pour les achats exceptionnels ainsi que la vie sociale et les loisirs, les partenaires se concertent souvent et prennent une décision d'un commun accord. L'analyse en fonction du modèle d'activité professionnelle du couple corrobore cette conclusion: lorsque l'homme travaille à plein temps et que la femme ne travaille pas ou ne le fait qu'à temps partiel, c'est principalement la femme qui prend les décisions concernant les achats quotidiens dans environ six couples sur dix (60 et 62%, respectivement). Lorsque les deux partenaires travaillent à plein temps ou lorsqu'ils travaillent les deux à temps partiel, cette proportion passe en dessous de quatre sur dix (38 et 40%, respectivement). En revanche, les décisions concernant les achats exceptionnels, la vie sociale et les loisirs ne présentent aucune corrélation avec le modèle d'activité professionnelle.

Il est fréquent que les rôles se figent au sein du couple et que les deux partenaires accomplissent certaines fonctions dans des proportions différentes. Ces comportements sont notamment liés à la personnalité, au sexe, ou à des différences d'âge ou de niveau de formation entre les partenaires. Le graphique 18 montre le rapport entre partage des rôles et sexe.

La majorité des personnes interrogées estime que les deux partenaires adoptent les rôles suivants aussi souvent l'un que l'autre: calmer les disputes (63%), proposer des activités (58%), se dévouer et aider l'autre

(71%), proposer des solutions aux problèmes (70%) et donner des marques de tendresse (70%). On notera que le pourcentage de couples dans lesquels c'est toujours ou principalement la femme qui se dévoue et aide son compagnon (19%) est presque le double de ceux dans lesquels c'est le mari qui assume ce rôle (10%). C'est aussi plutôt la femme (25%) que l'homme (18%) qui propose toujours ou le plus souvent des activités (cf. graphique 18).

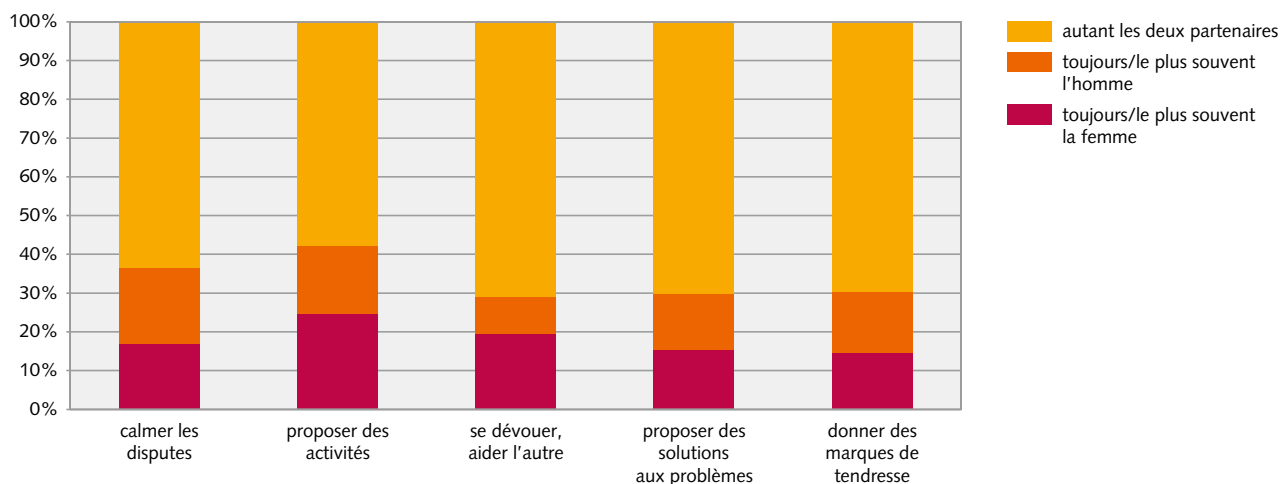
Dans ce domaine aussi, une différence existe entre les couples sans enfant et ceux avec enfants. Lorsque le ménage compte un ou plusieurs enfants, le pourcentage de couples dans lesquels c'est toujours ou le plus souvent la femme qui propose des activités augmente (28% contre 21% pour les couples sans enfant), tandis que la proportion de ménages où ce rôle est dévolu au mari recule (de 20 à 15%). En revanche, le pourcentage de couples pour lesquels c'est toujours ou le plus souvent l'homme qui prodigue des marques de tendresse augmente avec la présence d'enfants (19% contre 14% pour les couples sans enfant).

Les différences de niveau de formation exercent elles aussi une certaine influence: lorsque la femme a un niveau de formation supérieur à celui de son partenaire, c'est dans plus d'un tiers des cas (34%) toujours ou le plus souvent elle qui propose des activités, alors que cette proportion tombe à 25% lorsque les deux partenaires ont le même niveau de formation et même à 22% seulement lorsque le niveau de formation de la

Répartition des rôles dans le couple

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 18 ans ou plus

G 18



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

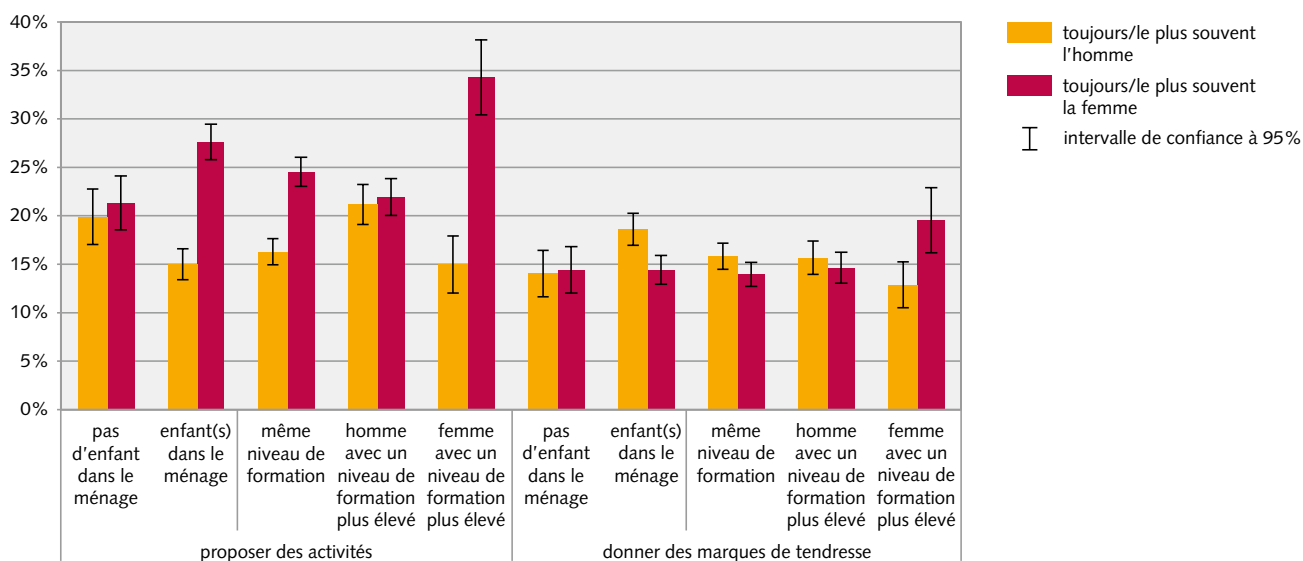
femme est inférieur. Quant au pourcentage de couples dans lesquels c'est toujours ou le plus souvent l'homme qui propose des activités, il augmente légèrement quand le niveau de formation de ce dernier est plus élevé que celui de la femme.

Lorsque la femme a un niveau de formation supérieur, c'est elle qui a tendance à prodiguer toujours ou le plus souvent des marques de tendresse: cela est

vrai pour 20% des couples, contre 15% lorsque c'est l'homme qui est mieux formé et 14% lorsque les deux partenaires sont sur pied d'égalité. Dans ce dernier cas, on trouve un peu moins de couples dans lesquels c'est principalement l'homme qui prodigue des marques de tendresse (cf. graphique 19).

Répartition des rôles dans le couple, selon le type de ménage et le niveau de formation

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans (enfants dans le ménage) ou ont 25 ans ou plus (niveau de formation) G 19



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Conflits

Les désaccords portent principalement sur l'éducation des enfants (42%) et les tâches domestiques (37%), l'autre cause de conflit la plus fréquente étant l'organisation des loisirs (33%) (cf. graphique 20).

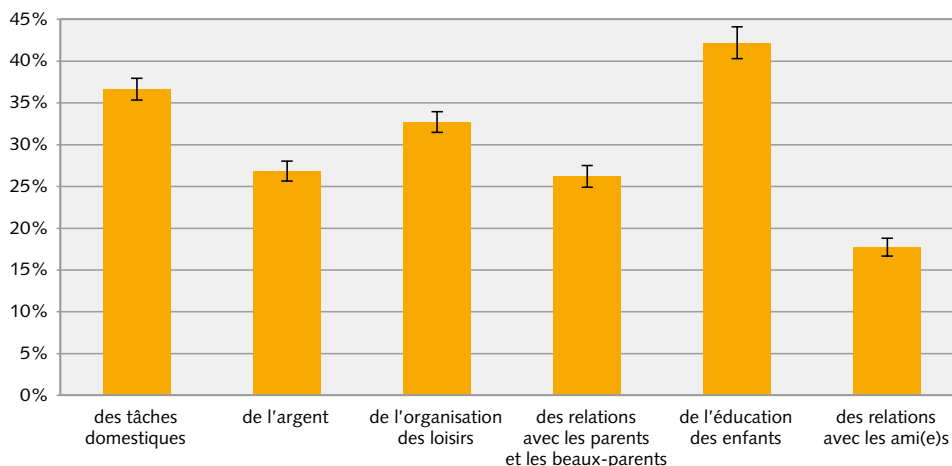
Les couples ayant au moins un enfant divergent plus souvent d'opinions que les couples sans enfant (cf. graphique 21), les relations avec les amis étant le seul motif de désaccord pour lequel les deux catégories ne présentent pas de différence.

La fréquence des désaccords est principalement liée à la présence d'enfants dans le ménage, mais moins du nombre d'enfants. Ce n'est en effet qu'au sujet de l'éducation des enfants et de l'organisation des loisirs que les couples ayant deux enfants ou plus dans le ménage divergent plus souvent d'opinions que les couples n'ayant qu'un enfant. S'agissant des tâches domestiques, les couples avec trois enfants ou plus ont même moins de désaccords.

Couples qui ont parfois, souvent ou très souvent des désaccords au sujet...

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont 18 ans ou plus

G 20



┆ intervalle de confiance à 95%

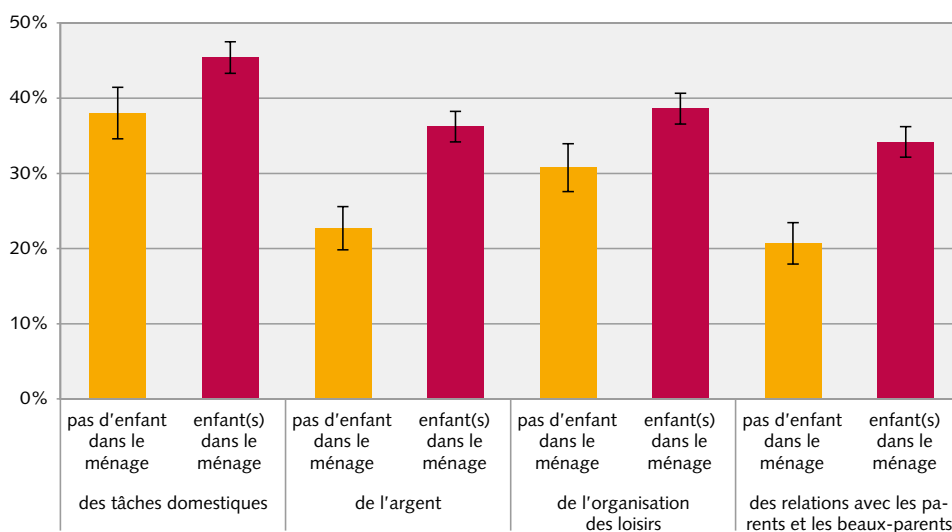
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Couples qui ont parfois, souvent ou très souvent des désaccords au sujet..., selon le type de ménage

Couples faisant ménage commun dans lesquels les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans

G 21



┆ intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

L'âge des enfants ne semble pas non plus exercer d'influence notable sur la fréquence des conflits: les couples chez lesquels l'enfant le plus jeune dans le ménage est âgé de 0 à 3 ans ne présentent pour ainsi dire pas de différence avec ceux où cet enfant est âgé de quatre ans au moins. La seule différence significative en la matière réside dans les relations avec les parents et les beaux-parents: à ce sujet, les couples dont l'enfant le plus jeune vivant dans le ménage est âgé de 0 à 3 ans divergent d'opinions un peu plus souvent. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les parents et les beaux-parents collaborent davantage à la garde des enfants en bas âge.

La situation financière du ménage n'est pas sans influence sur la fréquence des désaccords. Ainsi, les couples ayant un peu ou beaucoup de peine à s'en sortir financièrement divergent davantage d'opinions sur tous les aspects étudiés que les couples qui s'en sortent assez facilement, facilement ou très facilement. Sans surprise, c'est la fréquence des désaccords au sujet de l'argent qui présente la plus grande variabilité: si près de la moitié des couples (45%) en proie à des difficultés financières se disputent pour des questions d'argent, ce pourcentage n'atteint même pas un quart (22%) chez les couples aisés.

Réaction face aux conflits

Quelle attitude adoptent les personnes interrogées lorsqu'elles sont en désaccord avec leur partenaire ?

Dans la grande majorité des cas (87%), elles discutent calmement du désaccord. Il arrive aussi souvent qu'elles gardent leur opinion pour elles-mêmes (49%), une réaction plus fréquente chez les hommes (52%) que chez les femmes (46%).

28% avouent s'emporter ou crier parfois, souvent ou très souvent et 14% optent pour s'en aller².

La présence d'enfants dans le ménage joue aussi un rôle: dans ce cas, les partenaires ont davantage tendance à crier ou à s'emporter (36% contre 24% pour les ménages sans enfant) et à garder leur opinion pour eux-mêmes (47% contre 41%), alors que les ménages sans enfant optent plus souvent pour discuter calmement de leurs désaccords (cf. graphique 22). Par contre, le nombre et l'âge des enfants n'exercent pas d'influence significative.

² Les personnes interrogées devaient aussi dire à quelle fréquence elles «claquent la porte ou cassent des objets» ou si elles «lèvent la main sur l'autre». Les pourcentages de «oui» sont toutefois très faibles (4% pour claquer la porte ou casser des objets parfois, souvent ou très souvent et 0,7% pour lever la main sur l'autre). Il n'est néanmoins pas exclu que ces résultats soient biaisés en raison de la méthode de collecte des données (questionnaire rempli sur internet ou sur papier).

La présence d'enfants dans le ménage marque ainsi sensiblement la vie en commun de son empreinte: elle exerce en effet une influence non seulement sur le partage des rôles, mais aussi sur la fréquence des désaccords et sur l'attitude face aux conflits. Enfin, les partenaires vivant avec des enfants jugent la stabilité de leur relation un peu moins bonne que les couples sans enfant dans le ménage: dans le premier cas, ils sont 20% à lui donner une note égale ou inférieure à 7 sur une échelle de 1 à 10, contre seulement 12% dans le second cas.

La situation financière du ménage influence non seulement la fréquence des conflits, mais aussi l'attitude face à ceux-ci: les partenaires qui ont de la peine à s'en sortir financièrement ont davantage tendance à s'emporter ou à crier, ou encore à s'en aller, alors que les couples aisés sont plus enclins à discuter calmement du désaccord qui les oppose.

Enfin, l'attitude face aux conflits évolue avec l'âge: en vieillissant, les hommes et les femmes ont davantage tendance à garder leur opinion pour eux-mêmes, mais aussi moins tendance à s'en aller. Ce résultat pourrait dépendre non seulement de l'âge, mais aussi de la durée de la relation: les personnes qui vivent depuis longtemps avec la même personne gardent en effet davantage leur opinion pour elles et ont moins tendance à s'en aller en cas de désaccord. Or, les personnes plus âgées vivent plus souvent dans des couples qui se sont formés longtemps auparavant.

Conclusion

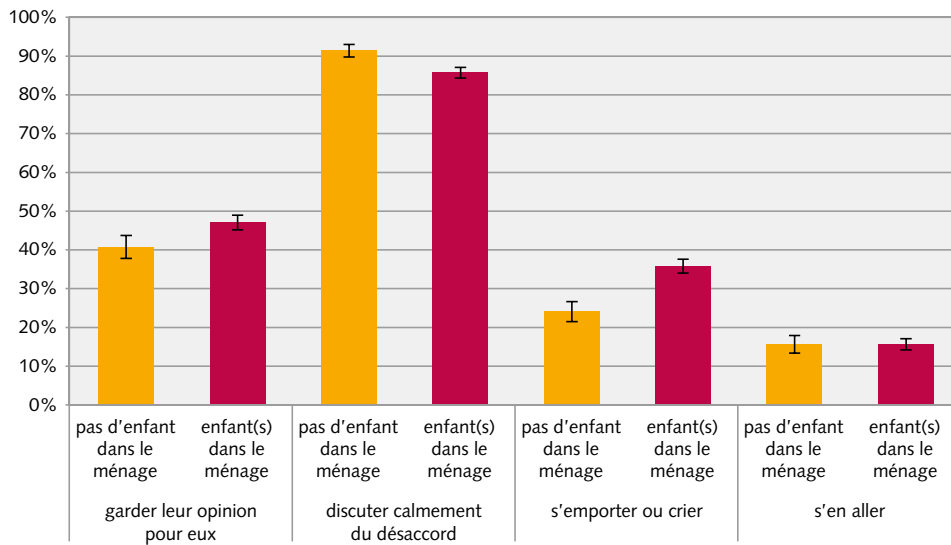
Le partage des rôles dans le couple dépend principalement de la présence d'enfants dans le ménage. Dans les ménages avec enfants, la femme a nettement plus tendance à prendre les décisions concernant les achats (quotidiens ou exceptionnels), la vie sociale et l'organisation des loisirs et c'est surtout elle qui propose des activités.

A priori, cette tendance s'explique en particulier par le modèle d'activité professionnelle: dans les ménages avec enfants, la femme réduit d'habitude davantage son taux d'occupation que l'homme et passe donc plus de temps à la maison. Par ailleurs, les ménages avec enfants connaissent davantage de désaccords et, en situation de conflit, ont plus tendance à s'emporter ou à crier, tandis que les couples sans enfant dans le ménage sont plus nombreux à indiquer qu'ils abordent calmement les sujets épineux.

Personnes qui réagissent lors de désaccords avec le/la partenaire parfois, souvent ou très souvent par..., selon le type de ménage

Femmes et hommes de 25 à 54 ans vivant avec un/e partenaire

G 22



┆ intervalle de confiance à 95%

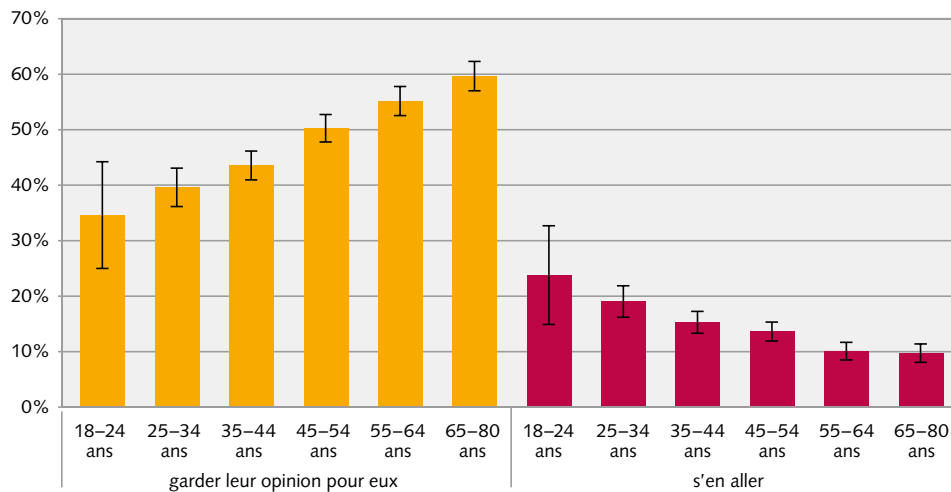
Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Personnes qui réagissent lors de désaccords avec le/la partenaire parfois, souvent ou très souvent par..., selon les groupes d'âges

Femmes et hommes vivant avec un/e partenaire

G 23



┆ intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

5 Gestion du revenu du ménage

Mon argent, ton argent... notre argent? «Quand on aime, on ne compte pas», veut le dicton, ce qui n'empêche pas l'argent d'être indispensable. Rien d'étonnant dès lors si la gestion du revenu du ménage (c'est-à-dire le choix de faire bourse commune ou bourse à part) est un aspect important du quotidien des couples. D'une certaine manière, elle reflète aussi un équilibre entre l'intensité du lien avec le partenaire d'une part et le maintien de l'autonomie de l'individu d'autre part.

La majorité des couples dans lesquels les deux partenaires ont au moins 25 ans et vivent ensemble depuis au moins deux ans, toutes catégories confondues, mettent la totalité de leurs revenus en commun, mais les pratiques en la matière divergent en fonction du statut du couple (marié ou pas) et de la présence ou de l'absence d'enfants communs. Ainsi, trois quarts des couples mariés (76%) mettent tous leurs revenus en commun, une proportion qui chute à moins d'un quart (22%) pour les couples en union libre. La présence d'enfants est aussi un facteur important de la gestion du revenu du ménage: le pourcentage de couples mariés sans enfant qui font bourse à

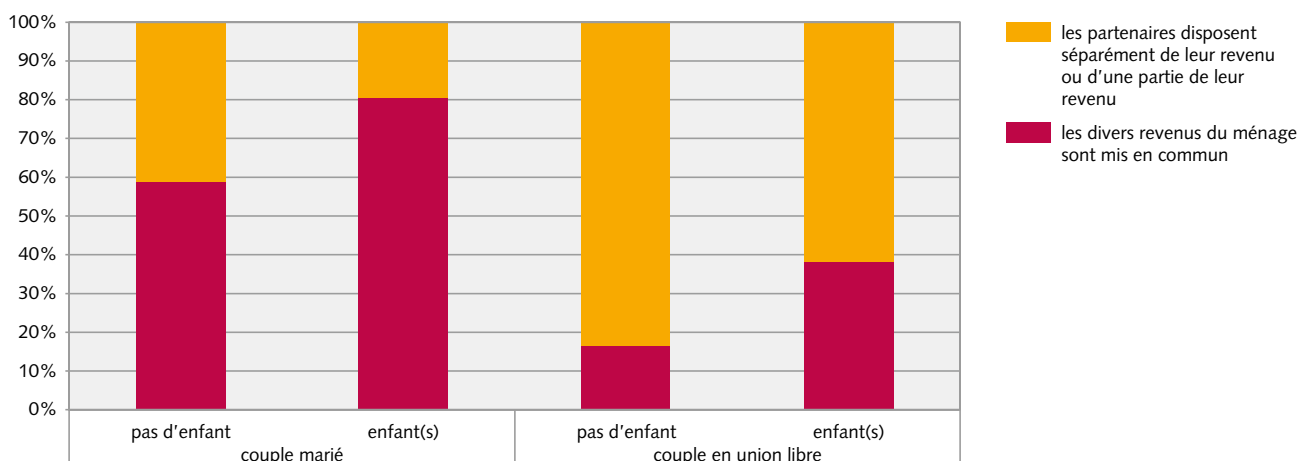
part est de 41%, contre seulement 20% pour les couples avec enfants. Ce facteur est aussi essentiel pour les couples non mariés qui ont un enfant en commun, même si, pour la majorité d'entre eux (62%), chaque partenaire dispose individuellement de tout ou partie de ses revenus. Ce pourcentage passe à 83% pour les unions libres sans enfant (cf. graphique 24). La proportion de couples qui gèrent en commun le revenu du ménage augmente avec le nombre d'enfants: elle s'élève à 69% avec un enfant, 79% avec deux enfants et 85% avec trois enfants ou plus. Les statistiques ne varient en revanche pas selon que les enfants vivent encore dans le ménage ou qu'ils n'y vivent plus, ce qui veut dire que les couples conservent leur mode de gestion des revenus même une fois que les enfants ont quitté le domicile familial.

Si les couples ayant des enfants en commun ont davantage tendance à mettre leurs revenus en commun, c'est aussi parce qu'il est fréquent que l'un des partenaires réduise son temps de travail, se privant ainsi d'une partie de ses revenus personnels pour se consacrer davantage aux tâches domestiques et familiales. Ainsi, la gestion du

Gestion du revenu du ménage

Couples dans lesquels les deux partenaires ont au moins 25 ans et vivent ensemble depuis au moins deux ans

G 24



Source: OFS – EFG 2013

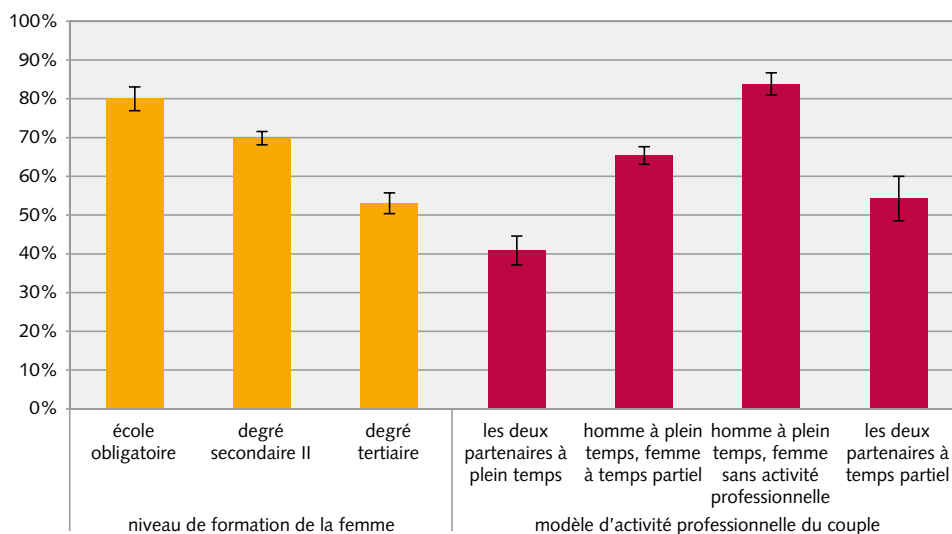
© OFS, Neuchâtel 2016

revenu du ménage est également liée au modèle d'activité professionnelle. Lorsque l'homme travaille à plein temps et que la femme n'exerce pas d'activité lucrative, le pourcentage de couples faisant bourse commune est de 84%. Il est encore de 65% lorsque l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel et de 54% lorsque les deux travaillent à temps partiel, mais tombe à 41% lorsque les deux partenaires occupent un poste à 100% (cf. graphique 25). Si l'on ne prend en compte que les couples ayant des enfants en commun, ce sont les partenaires travaillant tous les deux à temps partiel qui ont le moins tendance à mettre la totalité de leurs revenus en commun (61%). Les partenaires travaillant tous les deux à plein temps et les couples dans lesquels l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel le font plus souvent (environ 70% dans les deux cas de figure).

Le niveau de formation de la femme n'est pas sans incidence sur la façon dont les partenaires gèrent les revenus du ménage: plus ce niveau est élevé, moins les couples mettent en commun la totalité de leurs revenus. Ainsi, 80% des couples dont la femme n'a pas de formation postobligatoire gèrent ensemble la totalité de leurs revenus, un pourcentage qui tombe à 70% lorsque la femme a terminé une formation de degré secondaire II et à 53% quand elle est titulaire d'un diplôme de degré tertiaire. Dans ce dernier cas, le niveau de formation de l'homme n'exerce pas d'influence sur la gestion du revenu.

Couple mettant en commun la totalité des revenus du ménage selon le niveau de formation de la femme et le modèle d'activité
Couples dans lesquels les deux partenaires ont au moins 25 ans et vivent ensemble depuis au moins deux ans

G 25



I intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Enfin, la gestion du revenu du ménage est aussi corrélée avec sa situation financière. Ainsi, les couples dont la situation financière est plutôt difficile, difficile ou très difficile ont davantage tendance à mettre en commun la totalité de leurs revenus (77%) que ceux qui sont plutôt aisés, aisés ou très aisés (63%), qu'ils soient mariés ou non et qu'ils aient ou non des enfants. L'état des finances est encore plus déterminant pour les couples non mariés et les couples sans enfant en commun: dans le premier cas, les ménages aisés sont plus de deux fois moins nombreux à faire bourse commune que les ménages dont la situation financière est tendue ou plutôt tendue (16% contre 43%). Chez les personnes mariées, cette différence s'estompe quelque peu entre les couples aisés ou plutôt aisés (74%) et ceux dont la situation est tendue ou plutôt tendue (83%) (cf. graphique 26). La même observation s'applique à l'influence de la présence d'enfants sur le mode de gestion du revenu: si le pourcentage de couples avec enfants gérant la totalité de leur revenu en commun est de 7 points supérieur lorsque la situation financière du ménage est difficile ou plutôt difficile (83% contre 76%), l'écart est plus du double pour les couples sans enfant (58% contre 36%). La régression logistique appliquée à la gestion du revenu du ménage indique que d'autres facteurs, et notamment l'âge de la femme et la durée de la vie de couple, favorisent eux aussi la mise en commun des revenus du ménage.

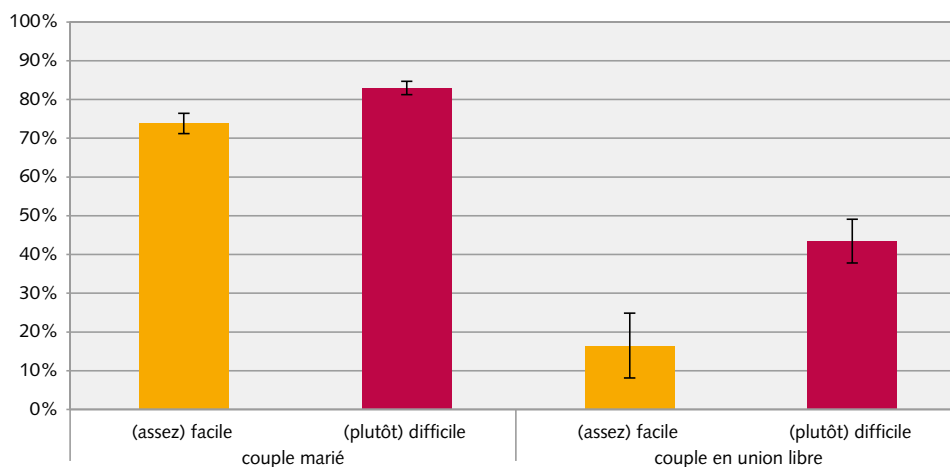
Conclusion

La plupart des couples font bourse commune. Les couples mariés et les couples avec enfants, en particulier, mettent généralement en commun la totalité de leurs revenus. La situation financière du ménage est un autre facteur important, que le couple soit marié ou non et qu'il ait ou non des enfants en commun: les couples dont la situation financière est plutôt difficile ou même très difficile ont en effet davantage tendance à faire bourse commune.

Couples mettant en commun la totalité des revenus du ménage selon le type de relation et la situation financière du ménage

Couples dans lesquels les deux partenaires ont au moins 25 ans et vivent ensemble depuis au moins deux ans

G 26



I intervalle de confiance à 95%

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

6 Relations antérieures

«Jusqu'à ce que la mort vous sépare». Si la probabilité de passer toute sa vie avec la même personne a fortement diminué, le couple n'en est pas pour autant un modèle dépassé.

Ainsi, la majorité des hommes et femmes âgés de 25 à 80 ans vivent encore avec le ou la partenaire avec qui ils se sont mis en ménage pour la première fois (54%). Au moment de l'enquête, un dixième environ de ces personnes n'avaient encore jamais vécu avec un(e) partenaire dans le même ménage pendant au moins une année, un pourcentage qui est sensiblement plus élevé chez les 25 à 34 ans (34% des hommes et 18% des femmes). Les 35% restant avaient eu une ou plusieurs relations, auxquelles une séparation ou le décès du partenaire avait mis fin. Ce pourcentage, qui est de 20% pour les 25 à 34 ans, oscille entre 36 et 41% pour les classes d'âge supérieures (cf. graphique 27).

Pour la grande majorité des 35 à 44 ans et des 45 à 54 ans, c'est une séparation qui a mis fin à la vie de couple, tandis que dans les catégories d'âge supérieures, le décès de l'un des partenaires est beaucoup plus fréquent. On observe aussi une nette différence entre hommes et femmes: si l'on ne prend en compte que les personnes de plus de 55 ans qui ont eu une relation, les

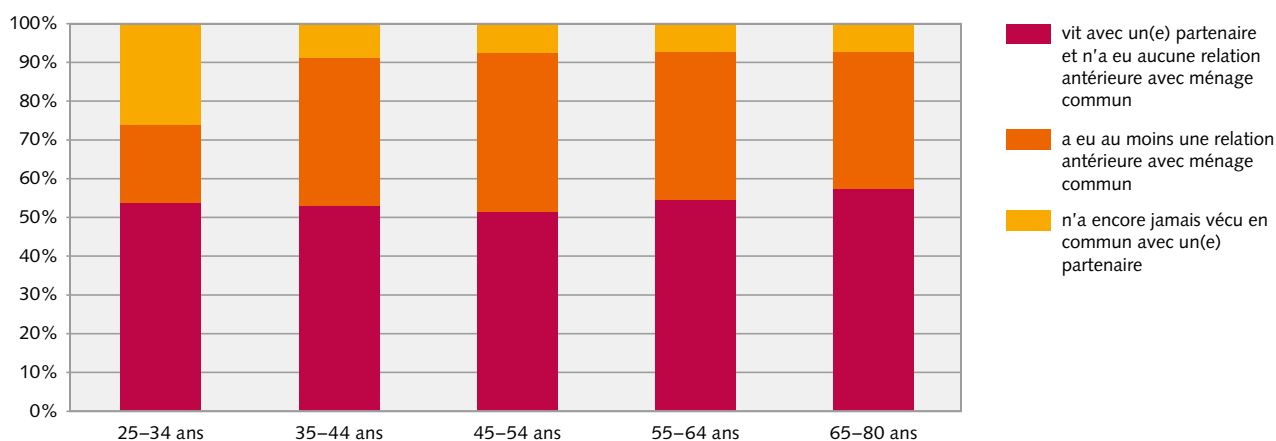
femmes âgées de 55 à 64 ans voient cette relation se terminer par le décès de leur compagnon dans 17% des cas et celles âgées de 65 à 80 ans dans 62% des cas, alors que, pour les hommes du même âge, ces pourcentages sont respectivement de 7 et de 30%.

Parmi les personnes ayant déjà vécu en ménage auparavant, plus de quatre sur cinq (81%) ont eu une relation précédente, 15% deux relations et 4% trois relations ou plus. Ces pourcentages ne varient guère en fonction de l'âge, puisque c'est dans la tranche des 35 à 54 ans que la proportion d'hommes et de femmes ayant eu plusieurs relations est la plus élevée (cf. graphique 28). Ils sont légèrement inférieurs dans la tranche des 25 à 34 ans (en raison de leur jeune âge) et dans la tranche des 55 à 80 ans (les couples étant auparavant plus stables).

Près de 60% des personnes ayant eu des relations précédentes ont été mariées avec l'un des partenaires précédents ou le sont encore. Ce taux augmente avec l'âge: il est ainsi de 49% chez les 35 à 54 ans et de 82% chez les 55 à 80 ans. La grande majorité de ces mariages a été dissoute par un divorce: parmi les personnes qui ont été ou sont encore mariées avec un seul partenaire précédent et dont la relation s'est terminée par une séparation et non pas en raison de la mort du partenaire,

Biographie de couple selon les groupes d'âge

G 27



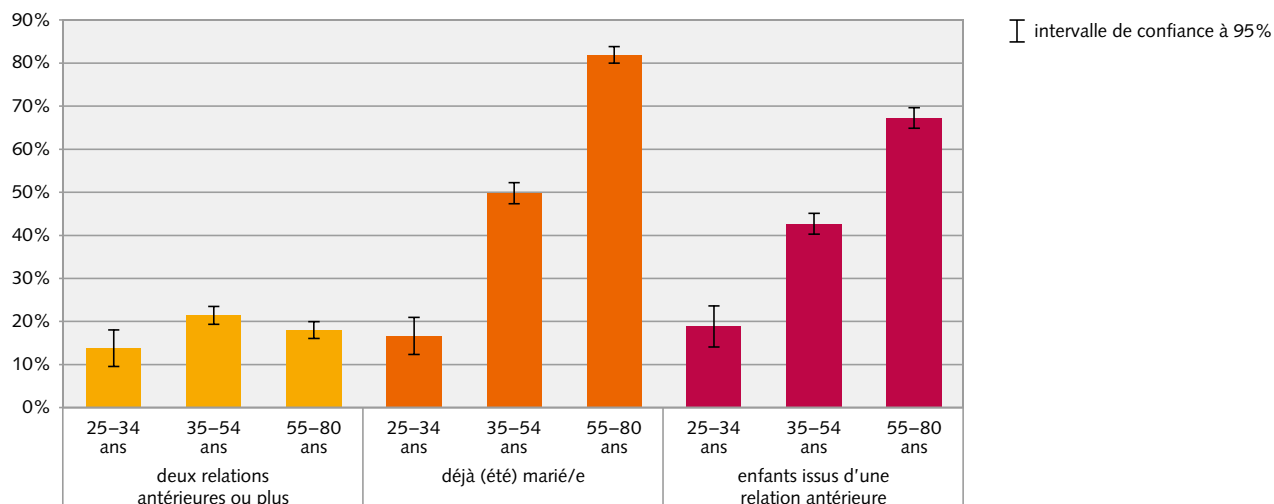
Source: OFS - EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

Personnes ayant eu une ou plusieurs relations antérieures

Que les personnes vivaient ou non une nouvelle relation en 2013

G 28



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

(ce qui est le cas de 73% de toutes les personnes qui sont ou ont été mariées avec un ou une, ou plusieurs partenaires précédents), près de neuf sur dix (88%) ont divorcé, 6% se trouvent en instance de divorce et 6% ne sont ni divorcées ni en instance de divorce.

En Suisse, l'indicateur conjoncturel de divorcialité était de 42% en 2013, ce qui signifie que 42 couples actuels sur 100 finiraient par divorcer si les conditions de divorcialité observées actuellement devaient rester stables. La durée moyenne du mariage au moment du divorce est de 14,7 ans³. Un peu plus de la moitié des personnes ayant eu un ou une, ou plusieurs partenaires avant leur partenaire actuel ont des enfants issus d'une union antérieure, la proportion augmentant, dans ce cas de figure aussi, avec l'âge de la personne interrogée.

Nouvelle relation

Comment la vie continue-t-elle après une séparation ou le décès du partenaire ou de la partenaire? Combien de personnes, cinq ans après la dissolution de leur première union, se sont-elles remises en ménage et quels sont les facteurs qui influent sur la probabilité de former à nouveau un couple?

Le pourcentage de personnes qui vivent à nouveau en couple cinq ans après la fin de la première relation diminue avec l'âge et varie notablement en fonction du sexe.

Si les données sont comparables pour les femmes et les hommes âgés de 25 à 34 ans au moment où leur première relation a pris fin (76 et 84% respectivement), l'écart est en revanche considérable lorsque l'âge à la séparation ou au décès du partenaire se situait entre 35 et 54 ans ou entre 55 et 80 ans: 66% des hommes âgés de 35 à 54 ans et 33% de ceux âgés de 55 à 80 ans sont à nouveau en couple, tandis que ces parts ne sont respectivement que de 40 et de 3% chez les femmes (cf. graphique 29).

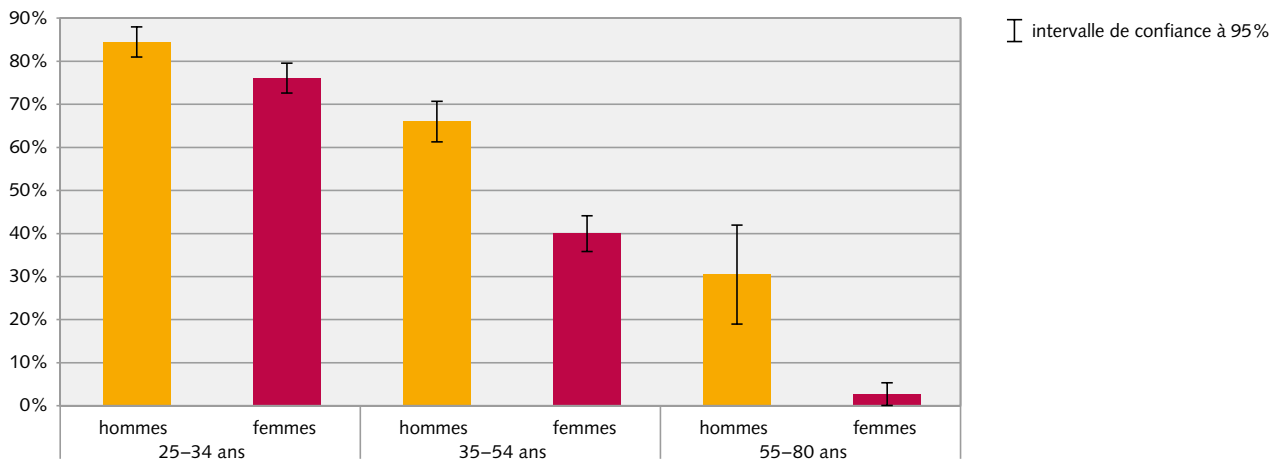
La manière dont la première relation a pris fin – séparation ou décès – influe considérablement sur la probabilité de se remettre en couple. Ainsi, les personnes dont le partenaire est décédé ont nettement moins tendance à vivre en couple cinq ans après cet événement que celles qui se sont séparées de leur partenaire. Chez les hommes, ce pourcentage est de 38% pour ceux qui ont perdu leur partenaire, un chiffre bien bas comparé au taux de 78% pour les séparés; pour les femmes, ces taux sont respectivement de 21% et de 68%. D'une part, les personnes dont le partenaire est décédé éprouvent davantage de difficultés à se lancer dans une nouvelle relation, d'autre part, l'âge qu'elles ont au moment où la relation prend fin est lui aussi déterminant: les personnes âgées ont moins tendance à retrouver un partenaire que les personnes plus jeunes et ont aussi eu plus souvent à vivre le décès de leur partenaire. L'écart existe néanmoins aussi dans les classes d'âge plus jeunes. Ainsi, les personnes âgées de 25 à 34 ans ou de 35 à 54 ans au moment du décès de leur partenaire sont moins souvent de nouveau

³ Office fédéral de la statistique, BEVNAT.

Personnes à nouveau en couple selon le sexe et l'âge à la fin de la première relation

Cinq ans après la fin de la première relation

G 29



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

en couple cinq ans après que lorsque la relation s'est terminée par une séparation: l'écart est de 67% contre 81% pour la première classe d'âge mentionnée⁴ et de 34% contre 55% pour la deuxième (cf. graphique 30).

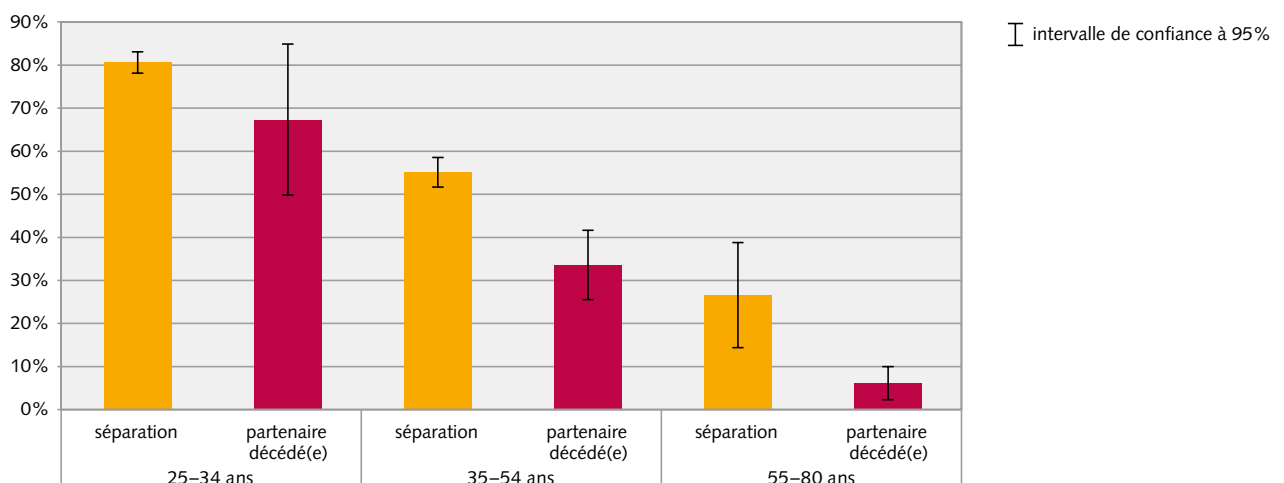
Pour autant que l'on tienne compte du sexe de la personne interrogée et de son âge au moment où la première relation a pris fin, le fait d'avoir été marié ou

non, la durée de la relation avec le premier partenaire, ainsi que la présence ou l'absence d'enfants issus de cette première union, n'exercent qu'une influence négligeable sur la probabilité d'être à nouveau en couple après cinq ans.

Personnes à nouveaux en couple selon dissolution de la première relation par la séparation/le décès du/de la partenaire

Cinq ans après la fin de la première relation

G 30



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2016

⁴ Toutefois, la fiabilité de ce chiffre est sujette à caution, en raison du nombre relativement faible de cas recensés.

Conclusion

En dépit de l'instabilité croissante du couple, une bonne moitié de personnes âgées de 25 à 80 ans vivent encore avec la personne avec qui elles se sont mises en ménage pour la première fois, et rares sont les personnes interrogées qui disent avoir déjà fait ménage commun avec trois partenaires ou plus. La probabilité d'être à nouveau en couple cinq ans après la dissolution de la première relation dépend du sexe et de l'âge au moment où celle-ci prend fin. Cette probabilité se réduit lorsque la relation s'est terminée par le décès d'un des partenaires.

7 Méthodologie

Enquête

L'enquête sur les familles et les générations (EFG) s'inscrit dans le programme de relevés du recensement fédéral de la population. Elle a été menée pour la première fois en 2013 et sera répétée tous les cinq ans.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage. Les données ont été collectées au cours d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI) et de questionnaires complémentaires en ligne ou sur papier (CAWI/PAPI). L'enquête a été réalisée en français, allemand et italien.

L'EFG porte sur la population résidente permanente âgée de 15 à 80 ans.

Echantillon et taux de réponse

Pour réaliser l'EFG 2013, l'OFS a tiré aléatoirement un échantillon de 34'818 personnes dans le cadre de sondage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH). Au total, 17'288 personnes (50%) ont participé à l'enquête, dont 53% de femmes et 47% d'hommes. Parmi les personnes interrogées, 82% ont la citoyenneté suisse et 18% sont de nationalité étrangère. Pour tenir compte du plan d'échantillonnage et des réponses manquantes, les données ont été pondérées et calibrées.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications

Contact

058 463 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Qu'est-ce qui distingue les couples mariés des couples non mariés? Combien y a-t-il de femmes et d'hommes ne faisant pas ménage en commun avec leur partenaire? Quels sont les motifs de dispute les plus fréquents, et comment les partenaires abordent-ils les conflits? Ce sont-là quelques-unes des questions traitées dans la présente publication, consacrée aux différences d'âge, de formation et d'origine dans les couples, à la situation des couples en union libre, au partage des rôles et aux conflits dans le couple, à la gestion du revenu du ménage et aux relations antérieures. De quoi broser un tableau tout en nuances des relations de couple.

N° de commande

1604-1300

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

8 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-01262-8